COMMUNIQUÉ SPÉCIAL
Pour diffusion immédiate

Mesures spéciales d'information aux électeurs Élections municipales Directive spéciale du DGEQ en raison de la grève à Postes Canada

Saint-Damien, le 3 octobre 2025 — Dans le contexte exceptionnel de la grève en cours à Postes Canada, le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) a émis une directive spéciale afin d'assurer la diffusion de l'information électorale et la transmission des documents essentiels aux électrices et électeurs.

Considérant l'impossibilité de transmettre les avis d'inscription par la poste, la Municipalité de Saint-Damien met en place une approche de communication multicanal afin d'informer adéquatement les électeurs :

1. Diffusion du présent communiqué sur les médias sociaux municipaux ainsi qu'auprès des partenaires communautaires, notamment les associations de lac;

2. Diffusion de l'information sous forme d'affiche à plusieurs endroits sur le territoire;

3. Possibilité pour les électrices et électeurs de valider leur inscription à la liste électorale municipale, en communiquant avec la réception au 450 835-3419, poste 5221;

4. Accès à la commission de révision, qui se tiendra à la mairie située au 6850, chemin Montauban, aux dates suivantes :
   - Mardi 14 octobre 2025, de 14 h 30 à 17 h 30;
   - Mercredi 15 octobre 2025, de 19 h à 22 h;
   - Jeudi 16 octobre 2025, de 10 h à 13 h.

5. Pour toute information supplémentaire, les électeurs sont invités à communiquer avec la Municipalité au 450 835-3419, poste 5222.

La Municipalité remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration et invite toutes les électrices et tous les électeurs à utiliser ces canaux afin de s'assurer de leur inscription à la liste électorale.

– 30 —
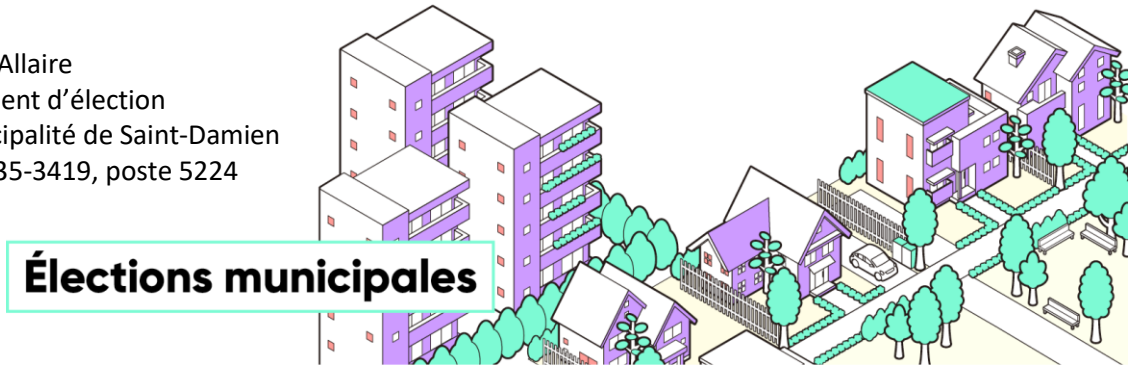
Renseignements : Hugo Allaire
Président d'élection
Municipalité de Saint-Damien
450 835-3419, poste 5224